

**PROCES VERBAL SUCCINCT  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2011**

-----

Affiché le 15 avril 2011

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRANSPORT SUD ESSONNE : ADHESION DE LA COMMUNE DE CHATIGNONVILLE**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la demande d'adhésion de la commune de Chatignonville au Syndicat Intercommunal de Transport Sud Essonne.

**SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT**

Par 29 voix Pour et 2 Abstentions, le Conseil municipal approuve la situation des autorisations de programmes et crédits de paiement.

**VOTE DES TAUX COMMUNAUX 2011**

Par 28 voix Pour, 4 Contre et 1 Abstention, le Conseil municipal décide de voter, pour l'année 2011, les taux des 3 taxes directes locales, ainsi qu'il suit :

<b>Taxe d'habitation</b>	<b>20,25 %</b>
<b>Taxe foncière (bâti)</b>	<b>27,08%</b>
<b>Taxe foncière (non bâti)</b>	<b>70,00 %</b>

**BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2011**

Par 28 voix Pour et 5 Contre, le Conseil municipal décide de voter le budget primitif principal 2011 par chapitre pour la section de fonctionnement et par chapitre avec définition des opérations pour la section d'investissement et autorise Monsieur le Maire à effectuer des virements de crédits à l'intérieur d'un même chapitre.

**BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – BUDGET PRIMITIF 2011**

Par 28 voix Pour et 5 Contre, le Conseil municipal approuve le budget primitif Assainissement 2011 et autorise Monsieur le Maire à effectuer des virements de crédits à l'intérieur d'un même chapitre.

**BUDGET ANNEXE EAU POTABLE – BUDGET PRIMITIF 2011**

Par 28 voix Pour et 5 Contre, le Conseil municipal approuve le budget primitif Eau Potable 2011 et autorise Monsieur le Maire à effectuer des virements de crédits à l'intérieur d'un même chapitre.

**TRAVAUX D'AMENAGEMENTS ET DE RENOVATION DE VOIRIE : SIGNATURE D'UN AVENANT N°1 INTEGRANT DES PRIX SUPPLEMENTAIRES**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer un avenant n°1, intégrant des prix supplémentaires au bordereau de prix initial avec le groupement SACER / SRT.

**FOURNITURE DE CARBURANT : APPEL D'OFFRES AUTORISATION SIGNATURE DU MARCHE**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le marché relatif à la fourniture en carburant des véhicules du parc automobile de la ville avec la ou les sociétés qui seront retenues à l'issue de la procédure d'appel d'offres ouvert lancée en application des articles 10, 33, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics, en vue de la finalisation d'un marché à lots et à bons de commande et à signer tous les documents s'y rapportant.

**AMENAGEMENT INTERIEUR D'UN EQUIPEMENT PERISCOLAIRE : AUTORISATION PREALABLE SIGNATURE DES MARCHES DE TRAVAUX**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à engager la procédure de passation du marché public et de recourir à la procédure adaptée ouverte pour la passation des marchés de travaux relatifs à l'aménagement intérieur d'un équipement périscolaire dont les caractéristiques essentielles sont énoncées ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à souscrire et à signer les marchés de travaux et tous les documents y afférents avec les titulaires qui seront retenus à l'issue de la procédure d'attribution et dans la limite des crédits disponibles.

## **SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES AU TITRE DE L'ANNEE 2011**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve ces subventions complémentaires.

### **CREATION ET DEFINITION DU PERIMETRE POUR LA MISE EN PLACE D'UN CISPD**

Par 29 voix Pour et 4 Contre, le Conseil municipal approuve le principe de la création d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, propose que le périmètre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance comprenne les communes situées dans la zone de compétence de la Police Nationale et autorise le Maire à signer tous les actes afférents.

### **CUCS APPEL A PROJETS : PROJETS COMMUNAUX – DEMANDE DE SUBVENTION**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve ces projets et leur contribution de principe à la mise en œuvre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de la ville d'Etampes, sollicite une subvention auprès des différents partenaires selon les actions considérées, prend en charge le solde des actions communales en cas de défaillance éventuelle de l'un des co-financeurs, et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents.

### **CUCS APPEL A PROJETS : PROJETS ASSOCIATIFS – SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2011**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les projets retenus par le Comité technique et leur contribution de principe à la mise en œuvre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, inscrit au budget de la commune les crédits nécessaires au versement des subventions associatives des actions correspondantes, verse ces subventions au bénéfice des associations porteuses des dits projets et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents.

### **CUCS DISPOSITIF VILLE VIE VACANCES : PROJETS ASSOCIATIFS – SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2011**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve ce projet et sa contribution de principe à la mise en œuvre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, inscrit au budget de la commune les crédits nécessaires au versement de la subvention communale pour cette action, verse cette subvention au bénéfice de l'association « *K'maieu* », porteuse de ce projet et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents.

### **CUCS DISPOSITIF VILLE VIE VACANCES : PROJETS COMMUNAUX – DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2011**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve ce projet et sa contribution de principe à la mise en œuvre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, sollicite une subvention auprès des différents partenaires pour l'action considérée, autorise la prise en charge du solde de l'action communale en cas de défaillance éventuelle des co-financeurs et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents.

### **MOTION POUR EXIGER DU CONSEIL GENERAL DE L'ESSONNE LA PRISE EN CHARGE DE MESURES POUR PROTEGER LES RIVERAINS DE LA RN20 DES NUISANCES SONORES ET VISUELLES**

Par 28 voix Pour, 4 Contre et 1 Abstention, le Conseil municipal exige la prise en compte par le Conseil général des nuisances supportées aujourd'hui par les Etampois et exige du Conseil général, un traitement équitable entre les communes de l'Essonne et donc la prise en charge de toutes solutions susceptibles de remédier dans les plus brefs délais à cette situation en finançant tout dispositif de nature à protéger les riverains comme l'installation de murs anti-bruit sur la Commune d'Etampes ou le financement d'une palissade.

Séance levée à 00 h 00